

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

### TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages.....200 F</li> <li>● 16 à 28 pages.....600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1500 F</li> <li>● Plus de 60 pages ...2000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO ..... 20 000F</li> <li>● AFRIQUE ..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier ( 1er et 2è insertions) ..... 20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations ..... 10 000 F</li> <li>● Certification de JO ..... 500 F</li> </ul>

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230300001-GL déposée le 01/03/2023, M.AVOSSE KODJOVI, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à KEGUE et domicilié à MAISON SISE NON LOIN DE L'EGLISE PENTECOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 81, 85 et 83 et à l'Ouest par rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300003-GL déposée le 01/03/2023, M. AYENA FOLLY, profession : Gestionnaires des ressources humaines, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 07ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Kékéssi Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par une rue de 10m, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est par la collectivité FOLLY GBAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300004-GL déposée le 01/03/2023, Mme AKAKPO KISSE YAWAVI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Segbe Akato Deme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DOGBO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300005-GL déposée le 01/03/2023, Mme MAMAN A NOUHOU MARIAMA, profession : Techniciens agronomes, de pêche et forestiers, demeurant à ANEHO et domiciliée à YESUVITO VERS ORABANK ANEHO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 02ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpoui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par le T.F n° 41774 RT et la propriété MIHESSO et NOUNATOR, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété MIHESSO et NOUNATOR et à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à MAMAN A NOUHOU MARIAMA, MOUMOUNI ABD-EL GAMAL et MOUMOUNI ABDEL-MOUMIN et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300006-GL déposée le 01/03/2023, M. ACOUETEKANGNIDIDIER, profession : Auteurs, journalistes et autres écrivains, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME VERS L'EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 12ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KUETEVII, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300007-GL déposée le 01/03/2023, M. ACOUETEKANGNIDIDIER, profession : Auteurs, journalistes et autres écrivains, demeurant à LOME et domicilié à AWATAME VERS L'EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 47ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Djekin, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété LAWSON-AVLA L. Woto, à l'Ouest par une rue de 16m, au Sud par l'ancienne route nationale LOME ANEHO de 30m et à l'Est par la collectivité NEGLOKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300008-GL déposée le 01/03/2023, M. ADEGNIKA Edoh, profession : Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN-SOLIDARITE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 99ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dénoutokopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la collectivité DEGBO, à l'Est par la collectivité DOSSEH AKADA, à l'Ouest par la propriété KOKODOKO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300009-GL déposée le 01/03/2023, M. EDZONAWO KOFFI, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOGOSSOU et à l'Est par une rue de 13m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300010-GL déposée le 01/03/2023, M. AWADI MANGUELEWE KOMLAN, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à AGOE et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOSSEH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300011-GL déposée le 02/03/2023, M. ASSANI AKIM, profession : directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca situé à Sagbado, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété BOTOZAN A., au Sud par la propriété BOTOZAN A., à l'Est par une rue non dénommée et à l'Ouest par la propriété BOTOZAN A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300012-GL déposée le 02/03/2023, M. DJIDA Aboudourazizou, profession : Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTISSO Koffi et à l'Est et au Sud par une rue existante de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300013-GL déposée le 02/03/2023, Mme N'SOUGLO AYAWA KPATAGNON, profession : Commerçante, demeurant à ADIDOGOME et domiciliée à MAISON NON LOIN DU BAR CAPITOL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadégnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKOLY, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété TEYI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300014-GL déposée le 02/03/2023, M. AKAKPO-VIZAH DJANATO, profession : Tapissiers et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 10, à l'Est par le lot n° 9Bis, au Sud par une rue en projet de 14m et à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300015-GL déposée le 03/03/2023, M. EZE Kossi, profession : Entrepreneur, demeurant à et domicilié à AGOE DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 01ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par collectivité AWOUDJA..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300016-GL déposée le 03/03/2023, M. HOUNAKE KOUASSI ANOUMOU, profession : Gestionnaires des ressources humaines, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Akato- viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par propriété DZREMEGA Midawo Dadoho et au Sud par une rue non dénommée de 14 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300017-GL déposée le 03/03/2023, Mme ADJIMON AMANOUE, profession : Professeur de lycée, demeurant à AGOE et domiciliée à SANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougome Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATTILA et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300018-GL déposée le 03/03/2023, M. TCHALLA ATIYODI, profession : Ingénieurs civils, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASSIYEYE MARCHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca situé à AGOENYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de Agbo-kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBO-DJAKPA et au Sud par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300019-GL déposée le 03/03/2023, M. BARANDAO TOGABA, profession : Retraites, demeurant à AGOE et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Logoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par Propriété AZIANON Mawoegnigan et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300020-GL déposée le 03/03/2023, Mme SESSI WOTOHOU EPSE FOLLIGAN, profession : Retraites, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à Hedzranawoé, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par le lot N° 334-333B, au Sud par le lot N° 338 et à l'Ouest par le lot N° 332.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300021-GL déposée le 03/03/2023, M. HOROU TOMGOUANI, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à AGOE et domicilié à VERS LE MARCHE DE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Sika Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la collectivité SIKA et à l'Est et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300022-GL déposée le 03/03/2023, Mme ASSIGNON Abra épouse OHEMENG, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU et au Nord et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300023-GL déposée le 03/03/2023, Mme ASSIGNON Abra épouse OHEMENG, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la collectivité TOUBLOU et à l'Est et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300024-GL déposée le 06/03/2023, Mme BASSALEY AYOVI PATRICIA EPSE BARBOZA ABDIS, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KLIKAME VERS LA PHARMACIE SAINT JOSEPH, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 66ca situé à Amoutive, connu sous le nom de Klobatemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité GBAMA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300025-GL déposée le 06/03/2023, M. AWOUME KOFI SITSOFE, profession : Agents commerciaux, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE D'ADIDOGOME, AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à KLEME AGOKPANO, connu sous le nom de Dzigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par propriété WOWUI et à l'Ouest par rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300026-GL déposée le 06/03/2023, M. KOUAWO MESSAN, profession : Ouvriers qualifiés de l'élevage et assimilés non classes ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN CASSABLANCA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 17ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue existante de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYITE Kokoukpogo Koudjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300027-GL déposée le 06/03/2023, M. FOLI-GBAMA EKOUE VIGNON, profession : Banquier, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSSESSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOUDANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300028-GL déposée le 06/03/2023, M. OMOROU MAMA, profession : Ingénieurs civils, demeurant à NYAMASSI SOGBOSSITO et domicilié à MAISON OMOROU NON LOIN DU CEG SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AGOENYIVE LOGOPE, connu sous le nom de Lomé III Zone B, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 634, à l'Est par le lot n° 633B et à l'Ouest par les lots n° 632 et n° 631..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300029-GL déposée le 06/03/2023, Mme BELEI KOUDJOM BASIOUESSOLE, profession : Chef de département, demeurant à LOME et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par propriété LONHOGAN, au Sud par rue de 14 m et à l'Ouest par propriété non identifié.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300030-GL déposée le 06/03/2023, Mme ASSO AZIMI, profession : Agent de douanes, demeurant à AGOE et domiciliée à TOGGLEKOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 17ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Kotokoli Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIGNO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300031-GL déposée le 06/03/2023, Mme POMARY ESSIVIE, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME VERS LYCEE TECHNIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kossi-Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété FREITAS et à l'Ouest par la propriété SOSSOU Komlan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300032-GL déposée le 06/03/2023, M. AMAOU TALLE MEWOUNESSO, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à AGOE et domicilié à AGOOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 88ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Vume, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 152A, au Sud par une rue de 16m, à l'Ouest par le lot n° 151 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300033-GL déposée le 06/03/2023, M. KPEDA KIYOU BAOUBADI, profession : Retraites, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsigan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 435, au Sud par le lot n° 431, à l'Ouest par le lot n° 432 et à l'Est par une rue non dénommée de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300034-GL déposée le 06/03/2023, Mme MIKPODEDJI AFI AFEFA EPSE PANIAH, profession: Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME NON LOIN DE LA DOUANE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca situé à Apedokoe, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par la propriété AVOGNO, à l'Est par une rue existante de 16 m, au Sud par une ruelle de 8 m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300035-GL déposée le 06/03/2023, M. AYITE ADAMA, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant à ANEHO et domicilié à GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété NOAMESHIE, à l'Est par une rue non dénommée de 12m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud par un passage de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300036-GL déposée le 07/03/2023, M. ADIKRE Kossi Amenyo, profession : Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 48ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan Sédjro-kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est et au Sud par la propriété AGBAVITO Kokouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300037-GL déposée le 07/03/2023, M. AMENYENOU KODJO KPADENOU, profession : Retraites, demeurant à AVEPOZO et domicilié à MAISON NON LOIN DU MARCHE DE AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 10, au Sud par le lot n° 14, à l'Est par le lot n° 13 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300038-GL déposée le 07/03/2023, Mme ADJOMAGBO MEGAN AKOUVI AHOEFA EPSE YEBESSE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots n° 253B et 254, à l'Ouest par les lots n° 250B et 251A, à l'Est par la rue FOFANA de 21m et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ADJOMAGBO MEGAN AKOUVI AHOEFA EPSE YEBESSE, ADJOMAGBO MEGAN AKOUAVI DOPE, ADJOMAGBO AMIVI, ADJOMAGBO MEGAN ENYONAM, ADJOMAGBO KOSSSIWA CHRISTINE, ADJOMAGBO MEGAN AKOU JEANNETTE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300039-GL déposée le 07/03/2023, M. ALAGLO KOSSI AMEVOR, profession : Autres professions paramédicales, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozoé Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et au Sud par la propriété AGBANYO, à l'Ouest par une rue existante de 16m et à l'Est par la propriété HENYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300040-GL déposée le 07/03/2023, M. SOMGUINE YENDOUBE, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME VERS EGLISE CATHOLIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 61ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité SESSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300041-GL déposée le 07/03/2023, M. MENSAH OUVOR DOSSEH, profession : Employé, demeurant à TOGBLEKOPE et domicilié à MAISON MENSAN NON LOIN DE L'ECOLE PRIVEE VILLAGE INFORMATIQUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca situé à LOME, connu sous le nom de Kelegougan, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 1763, au Sud par le lot n° 1759 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à MENSAH OUVOR DOSSEH et KOUÉVI KOKOÉVI COLETTE EPSE MENSAH, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300042-GL déposée le 07/03/2023, M. KONDO M'BANIPYDE, profession : Techniciens en électricité, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par propriété BOGLA, à l'Est par collectivité APEDO, au Sud par propriété APEDO et à l'Ouest par rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300043-GL déposée le 08/03/2023, Mme AHIATSI ENAM ESSI, profession : Technicien supérieur hôtellerie, demeurant à LOME et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBEVE Fodjagbo A., à l'Est par une rue existante de 16m et au Sud par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300044-GL déposée le 08/03/2023, M. TONDJO AYENA N'TARE, profession : Guichetiers de banque et autres guichetiers, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 07ca situé à SANGUERA DANGBESSITO, connu sous le nom de Zogbétonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZEYE, à l'Est par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300045-GL déposée le 08/03/2023, M. YATTASSAYE KAOU, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 54ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Hedzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 523, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par le lot n° 522.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300046-GL déposée le 08/03/2023, M. TCHANTCHAMPO KWASSI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou Yewepé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et Ouest par la propriété LAWSON TICHUS et la collectivité AZIABLE et au Sud par la collectivité AZIABLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300047-GL déposée le 08/03/2023, M. TCHALLA OMAN-AFO, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 66ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 227B, à l'Ouest par les lots n° 228 et 229A, au Sud par le lot n° 231 et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300048-GL déposée le 08/03/2023, M. TCHALLA DIDIER AKOTIA, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidoukpu, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGOUTO GBEGNON et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300049-GL déposée le 08/03/2023, M. HOMAWOOAWAHOLAKODJO, profession : Pilotes d'avions et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à BANIGLATO BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à ANEHO KPESSI, connu sous le nom de Kpéssi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DRAFOE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300050-GL déposée le 08/03/2023, M. ASSIOBO KOKOU EUZEBE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MENSAH Koassi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300051-GL déposée le 08/03/2023, M. ADANDOGO Koffi Messan A, profession : Médecin, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 73ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Avedji Anyigbe, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné à l'Est par les lots n° 752 et 753-A, au Sud par le lot n°755, au Nord par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n°754-B.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADANDOGO ELIORA BINA ETONAM et ADANDOGO Erana Natanéli Ezenam, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300052-GL déposée le 09/03/2023, Mme KAMASSE VICTOIRE W, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à BE - KLIKAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété EDOH, à l'Est par la propriété AGBEVE, au Sud par les propriétés EDOH et AGBEVE et à l'Ouest par une rue de 16 m..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300053-GL déposée le 09/03/2023, M. SOWOU KOFFI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la route AKATO VIEPE SEGBE de 20m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300054-GL déposée le 09/03/2023, Mme AMOUSSOU ADAKOU, profession : ménagère, demeurant à et domiciliée à AGBATA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 08ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALLAGLO Akoetey et au Nord par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300055-GL déposée le 09/03/2023, Mme DOUGA ADJO, profession : ménagère, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE CAMP GP VERS BAR OTI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Wugomé Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ATILA et au Nord par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300056-GL déposée le 09/03/2023, M. BYLL-CATARIA GERARD PHILIPPE AHLONKO ELOM, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à VERS EGLISE CATHOLIQUE AGOE ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Zalivé Sadamé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété BAMEZON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300057-GL déposée le 09/03/2023, Mme BYLL-CATARIA LAURIANE OHINIKOBA MADJE, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE ZOSSIME VERS L'EGLISE CATHOLIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 01ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Zalivé Sadamé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété BAMEZON, au Sud par une rue de 14 m, au Sud- Ouest par la propriété EKOUE et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300058-GL déposée le 09/03/2023, Mme SINGBE A BRIGITTE EPSE KOMLAN, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à BAGUIDAADAMAVO, connu sous le nom de Logoti, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné à l'Est par le lot n° 1417, au Nord par le lot n° 1414, au Sud par le lot n° 1418 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300059-GL déposée le 09/03/2023, Mme SINGBE A BRIGITTE EPSE KOMLAN, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME KANYI-KOPE KPONOU, connu sous le nom de Kponou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 831 et 833, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 820 et 819.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300060-GL déposée le 09/03/2023, M. LAWSON LATE AGBODEKA, profession : Retraites, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE A COTE DE LA SOCIETE ETINSEL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Kpota, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par la propriété K.F. DOE EN FRERES, au Sud par la propriété DR WICKE, à l'Est par la propriété AKOUASI et à l'Ouest par la route internationale LOME-BENIN de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300061-GL déposée le 09/03/2023, M. DAGNON AGBEVIADÉ KODJO, profession : Salarié, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 26a 94ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Zogbetonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la collectivité FOSSOU, au Sud par une rue non dénommée, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par une rue dénommée de 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300062-GL déposée le 09/03/2023, Mme MAWUENYEGAH Enyonam Abla épouse AMEDOME, profession : Salarié, demeurant à AGOE SOGBOSSITO et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 22ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la propriété BADAGBON Koffi, à l'Ouest par une rue existante, à l'Est par la propriété DJAVA Komlan et au Sud par la propriété AKLA Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300063-GL déposée le 09/03/2023, M. DITOWOVO AGBELESSESI KODJO, profession : Cadres comptables, demeurant à AGOE et domicilié à SANYRAKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyranko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété GATO Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300064-GL déposée le 09/03/2023, M. GNAMA KOTOUME, profession : Conducteurs de machines-outils, demeurant à DEVEKOME HAHOTOE et domicilié à DEVEKOME HAHOTOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à LOGOPE DANGBESSITO, connu sous le nom de Dagbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIADEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300152-GL déposée le 20/03/2023, M. AGBODJAN SEWA DELALOM, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à LOME KEGUE et domicilié à PRES DU TERRAIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 73ca situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Adougba Zogbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATCHON, au Sud par une rue non dénommée de 12 m et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300153-GL déposée le 20/03/2023, Mme KOUDOU Djabatougbe épouse FOLEY, profession : assistante de direction, demeurant à AVENOU et domiciliée à AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 540, au Sud par le lot n° 541, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 540 et 541.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300154-GL déposée le 20/03/2023, M. KASSIME ADILOU, profession : Etudiants, demeurant à LOME et domicilié à FIDOKPUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Fidoukpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la collectivité DOVON et au Nord par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300155-GL déposée le 20/03/2023, M. KLOUTSE ELOM YAO, profession : Techniciens comptables, demeurant à AGOE et domicilié à PRES DE T-OIL AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues existantes de 14 m et de 30 m, au Sud par le lot N° 602 et à l'Ouest par les lots N° 604 et 603.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300156-GL déposée le 20/03/2023, M. NATTAH ABDOUL MANAF, profession : Salarié, demeurant à AGOE NETIME et domicilié à SOUS LA HAUTE TESSION EN FACE DE MAISON DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>4</sup> et borné au Nord par le lot n° 1349, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1350 et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300157-GL déposée le 20/03/2023, M. ALLEVI KOKOU, profession : Retraites, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 66ca situé à ADAKPAME, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe<sup>1</sup> et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par les lots n° 601B et 602B et à l'Est par les lots n° 600B et 607.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300158-GL déposée le 20/03/2023, M. AWOBAKOMLAN B, profession : Enseignant, demeurant à et domicilié à GBONVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 45ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Adétikopé Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>6</sup> et borné à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m et au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TEKPLE Denu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300159-GL déposée le 20/03/2023, M. GAFAN Kokouvi Charles, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à RESIDENCE DE LA CAISSE et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 75a 41ca situé à HANGOUME, connu sous le nom de Agbessi Monou, préfecture des Lacs, commune de Lacs<sup>4</sup> et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par une rue de 14 m, au Sud par la collectivité AWONOGBADJE et à l'Ouest par la Route Nationale N° 4 Aného- Tabligbo de 40 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300160-GL déposée le 20/03/2023, M. KETEKOU KOUASSI MIDJONEFA, profession : Cartographes et géomètres, demeurant à ANEHO et domicilié à FIO KONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBODRAFO, préfecture des Lacs, commune de Lacs<sup>3</sup> et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKOUE-SOVON EBAH..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300161-GL déposée le 20/03/2023, M. PANOU RENE, profession : Retraites, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 08ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Lotissement Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>1</sup> et borné au Nord par les lots n° 32 et n° 33, au Sud par les lots n° 34bis et n° 37, à l'Est par une rue non dénommée de 50m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à PANOU RENE et LAWSON NADOU MARTINE EPSE PANOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300162-GL déposée le 20/03/2023, Mme ASSIGNON Abra épouse OHEMENG, profession : directrice de société, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 98ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe<sup>7</sup> et borné au Nord et à l'Est par une rue de 14m et au Sud et à l'Ouest par la collectivité TOUBLOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300163-GL déposée le 20/03/2023, M. ABOU HIBANA, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ANOKUI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anonkui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé<sup>1</sup> et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 216 et 218, au Sud par les lots N° 221 et 220 et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300164-GL déposée le 21/03/2023, Mme DEBATABA YAWA EPSE AGADJOU, profession : diplomate, demeurant à AGOE et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA RTE KOHE-ZOSSIME, ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIVOR Kossi Kukoméfa et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300165-GL déposée le 21/03/2023, Mme NUMATEKPO AMEYO DZIDZOM, profession: Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 51ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEVE et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300166-GL déposée le 21/03/2023, Mme KONONHOUN AYABA, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 20m, à l'Est et au Sud par la propriété KONNONHOUN Comlan Mathias et à l'Ouest par une rue de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300167-GL déposée le 21/03/2023, M. TCHAKPO KOSSI KOFFI HOLA, profession : Auteurs, journalistes et autres écrivains, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 28ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DRAFOE et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300168-GL déposée le 21/03/2023, M. OUMOROU ABDOUL-WAKILOU, profession : Salarié, demeurant à LOME et domicilié à HEDZTRANAWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 39ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Hudike, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété LOTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300169-GL déposée le 21/03/2023, M. KARA-PEKETI KOFFI, profession : Médecins, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE-MINAMADOU/DERRIERE ECOLE ESA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Toglekope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZOUMA K. Ngoh et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300170-GL déposée le 21/03/2023, Mme BOUKARI RABIETOU, profession : Personnel d'entretien des immeubles, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE FACE BAR SOUS LE MANGUIER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 56 A, 66 et 55.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300171-GL déposée le 21/03/2023, Mme AYIKOE-GAVOH KOKOE FAFADJI EPSE SAGUINTAAH-T, profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à LOME et domiciliée à NON LOIN DU CEG ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWUNO Koku et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300172-GL déposée le 21/03/2023, M. AMOUDZI Kossi Senyo, profession : Gestionnaire financier, demeurant à AGOE et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et au Sud par la propriété DOPOKE Kwasi et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300173-GL déposée le 21/03/2023, M. AZIANDJO YAO SENA, profession : Etudiants, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou Avegoenou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGUESSOU Akouélé et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300174-GL déposée le 21/03/2023, M. KOKOU KOMI NYALETASSI, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud par la collectivité ETOH et à l'Ouest par la propriété ANANI Koami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300175-GL déposée le 21/03/2023, M. HONKOU Kodjo, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE SEPEREPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 86ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Atsanvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 259, au Sud par le lot n° 263, à l'Ouest par le lot n° 260 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300176-GL déposée le 21/03/2023, M. HONKOU Kodjo, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE SEPEREPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 621, à l'Est et au Sud par les lots n° 623B et n° 625 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300177-GL déposée le 21/03/2023, M. AMEDEDJISSO AMEOWONANOU K, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 60ca situé à BE-KPOTA, connu sous le nom de Bè-Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 612B, à l'Est par le lot n° 613, à l'Ouest par le lot n° 611 et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300178-GL déposée le 21/03/2023, Mme GAMO ARAVI, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito Elavagno, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEBLE Amegan et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300179-GL déposée le 21/03/2023, M. MAYABASOULE, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE DEMAKPOE FACE ETS TCHALLARE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 86ca situé à LOME AGOENYIVE ATSAVE, connu sous le nom de Atsavé Plantation, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 242 A et 243, au Sud par les lots N° 242 C et 245 A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300180-GL déposée le 21/03/2023, Mme TOSSOU Afi Aghatte Epse WUASSI, profession: Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE ZANGUERA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300181-GL déposée le 21/03/2023, M. EDJEOU KPATCHA EMILE, profession : Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Fidoukpi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les propriétés KLOUVI, DJANGNI et DOVI et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300182-GL déposée le 21/03/2023, M. ASSI Kodjo Alexis, profession : Profession pour particulier, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AMEDRO, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300183-GL déposée le 21/03/2023, Mme FOLLY-NONTCHRON AKOUELE EPSE AGBETO, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 31ca situé à LOME TOKOIN, connu sous le nom de Anfamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 34, au Sud par l'emprise de la voie ferrée de 25m, à l'Est par le lot n° 36 et à l'Ouest par le lot n° 33.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300184-GL déposée le 21/03/2023, M. KONDO DIEU-DONNE, profession : Électro technicien, demeurant à AGOE CACAVELI et domicilié à CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAHON Kemavo Koffi et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300185-GL déposée le 21/03/2023, M. SADE KOMIVI N, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à KOSSIGAN, majeur non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 17ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AHIAHONOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300186-GL déposée le 21/03/2023, Mme GOMEZ AFI, profession : Profession pour particulier, demeurant à et domiciliée à HEDZRANAWOE VERS TOGO 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue existante de 16 m, à l'Est par la propriété AMAVI, au Sud par la propriété DOMATO-FESSOU K. Eudes et à l'Ouest par la propriété LAWSON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300187-GL déposée le 21/03/2023, M. DOUTY Ernest, profession : Juriste, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Apessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIAFOR et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300188-GL déposée le 21/03/2023, M. ALAKA Mouftaou, profession : Commerçant, demeurant à AGOE-ASSIYEYE et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 86ca situé à LOME, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 127A, au Sud par le lot n° 129B, à l'Ouest par une rue de 20m et à l'Est par les lots n° 128 et n° 130.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300189-GL déposée le 22/03/2023, Mme DAGBAN Ablavi épouse DEGUE, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 10ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 24m, à l'Est par une rue de 30m, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité PASSAKOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300190-GL déposée le 22/03/2023, Mme HEGNON Amah, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI Komi et à l'Est et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300191-GL déposée le 22/03/2023, M. SRONKPO Ali, profession : Maçon, constructions en béton armé et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 38ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par une route en projet de 14m, à l'Est par une route en projet de 24m et au Sud par la propriété GBODJEKPLE Sodoane K. Kouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300192-GL déposée le 22/03/2023, M. TETTEKPOE ASSIONGBON D. A., profession : journaliste, demeurant à KPOGAN et domicilié à MAISON NON LOIN DU JARDIN A. ROSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 27a 49ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Zalive, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété des Héritiers TOUVOR N'NA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300193-GL déposée le 22/03/2023, M. AKAKPO AHOLETE KOKOU, profession : cadre de banque, demeurant à LOME et domicilié à TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 39ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Togblékopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHLOU et au Sud par une rue non dénommée de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300194-GL déposée le 22/03/2023, M. BRUCE ARTISTIDE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à KOTOKOUKONDI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 18ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ALLAGLO MESSESSAN et une rue de 16 m, à l'Est par un passage de 06 m, au Sud par une rue de 12 m et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ALLAGLO MESSESSAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300195-GL déposée le 22/03/2023, M. GBEGOU KOKOUTSE, profession : Personnel du culte, demeurant à AGOE et domicilié à ENTREPRISE DE L'UNION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété GADEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300196-GL déposée le 22/03/2023, M. ATTILA KOAMI ROBERT, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA VILLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Gabakope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATOKO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300197-GL déposée le 22/03/2023, M. AWUNYO KOMLAN GAGNO, profession : Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca situé à BE-EST ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiéguou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par les lots N° 203 B et 206 A et au Sud par les lots N° 204 et 205.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300198-GL déposée le 22/03/2023, Mme AKAKPO Apefa Ayabavi, profession : Avocats, demeurant à LOME et domiciliée à BÈ-CHATEAU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 56ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété NOUKPESSA Séwa, à l'Ouest par la propriété MESSAH Anoumou, au Sud par la propriété AGBEMADON et à l'Est par la propriété AGBEMADON et une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300199-GL déposée le 22/03/2023, M. NEGBANE Sadate, profession : Comptable, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE TOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TINEH Volta Messan et à l'Ouest par une rue existante de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300200-GL déposée le 22/03/2023, Mme OUYENGAH Agnonam, profession : Coiffeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE TELESSOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 86ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjeme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TANDOUNA et à l'Est et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300201-GL déposée le 22/03/2023, M. NAMBO Phinthe, profession : Ingénieur de travaux, demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 72ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 966, à l'Est par le lot n° 968, à l'Ouest par une rue de 20m et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300202-GL déposée le 22/03/2023, Mme ABALLO AKOUWA AKOFA, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à ANEHO et domiciliée à GBODJOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 10 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGBE ATTI Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300203-GL déposée le 22/03/2023, M. BEGUEM Nibenene, profession : Psychologue, demeurant à AGOE et domicilié à AGOENYIVE ATIEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiéomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 8m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété EDODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300204-GL déposée le 23/03/2023, Mme GBIKPI BENISSAN Dédé, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 49ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALLEYN Kanté et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300205-GL déposée le 23/03/2023, M. LOGAH KOAMI, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 37ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Avedji Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n°218C et n°219, à l'Est par le lot n°218B et à l'Ouest par le lot n°217A et n°213.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300206-GL déposée le 23/03/2023, M. BOLO YAO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à ATSANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par le lot n° 596, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par les lots n° 598 et n° 599 et à l'Ouest par le lot n° 595A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300207-GL déposée le 23/03/2023, M. BANNA FAROUK MOLLAH, profession: Sans profession, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à AGOENYIVE KOVE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SIVANYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300208-GL déposée le 23/03/2023, M. TETTEKPOE ASSIONGBON D. A., profession : Journaliste, demeurant à KPOGAN et domicilié à MAISON NON LOIN DU JARDIN A. ROSE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 30a 04ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Zalive, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m et à l'Est et au Sud par la propriété des Héritiers TOUVOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300209-GL déposée le 23/03/2023, Mme DOE AMI MICHELINE EPSE BRUCE, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à NUKAFU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 11ca situé à GLIDJI ZOWLAGAN, connu sous le nom de Lanwadan, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 12m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KANGNI

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300210-GL déposée le 23/03/2023, Mme SANI SEIDATOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domiciliée à NETIME-ZOGBEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à AGOE-NYIVE NETIME, connu sous le nom de Zogbedji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAGLO et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300211-GL déposée le 23/03/2023, M. AGBENOO MAWUKO KODJO, profession : Personnel du culte, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO AGOTIME VERS PHARMACIE LA GRACE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 04a 35ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est par la Route Sagbado Yokoè Kopégan de 24 m, au Sud par la propriété de la collectivité ABITOR et à l'Ouest par la Route Lankouvi- Sagbado de 24 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300212-GL déposée le 23/03/2023, M. FOUNOU KANGNI, profession : Tapissiers et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Avédji Sivédomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné à l'Est par le lot n° 12157B, au Sud par le lot n° 1157A, à l'Ouest par une rue de 12m et au Nord par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300213-GL déposée le 23/03/2023, Mme DAMESSI BRENDA YAYRA, profession : Employés de service statistique ou financier, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 04ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBADEGBE Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300214-GL déposée le 23/03/2023, M. SOSSOU HYACINTHE, profession : Directeur de société, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ADABRA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300215-GL déposée le 23/03/2023, M. AGBEMAVOR Komi Samuel, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à BE BASSADJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 76ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord; à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADONKO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300216-GL déposée le 24/03/2023, Mme ADIAKPO Atawa-Ama, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Akato Viepe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété ADZALE Kossi et à l'Ouest par la propriété SOEDJEDO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300217-GL déposée le 24/03/2023, M. ALI Agba, profession : hôtelier demeurant à AGOE et domicilié à AGOE MADJIGBETO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikpeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKEY Anani Mawu et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300218-GL déposée le 24/03/2023, Mme SOW Abra Pyalo, profession : Profession pour particulier, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 20ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJOGBLA Komi et à l'Ouest et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300219-GL déposée le 24/03/2023, M. ATCHRIMI KOKOVI, profession : Inspecteur central, demeurant à LOME et domicilié à NON LOIN DE L'HOTEL NORD SUD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 45ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot N° 13, à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune et à l'Ouest par les lots N° 29 bis, 31 bis et 32 bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300220-GL déposée le 24/03/2023, M. KONDOWOOU MENGUEZINANI, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par les propriétés SAKPLATO et AZIANKONOU, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m, au Sud par les propriétés SAKPLATO et AZIANKONOU et à l'Ouest par la propriété SAKPLATO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300221-GL déposée le 24/03/2023, M. LAOUKPASSI TETA LEBEMA, profession : Ingénieurs civils, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO SOGBOSSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APETIH et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300222-GL déposée le 24/03/2023, M. ASSELAKME Pel, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à VAKPOSSITO et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété AGBENOUVON Klakégan et à l'Ouest par la propriété ADJETEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300223-GL déposée le 24/03/2023, M. ZINABA ALASSANE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à ZORO BAR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Camp FIR Nord, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 510, 511 B et 508 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300224-GL déposée le 24/03/2023, Mme MOUMOUNI AGBOKE AMEYO, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE-AVETO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata Togomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300225-GL déposée le 24/03/2023, M. ADOBOE Kwasi Holali K., profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à KODJOVIAKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Amoutivé Assivito, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 6m et au Sud par la propriété KLANA Victoria.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300226-GL déposée le 24/03/2023, M. HOUEDJI MAWOUTOH KOKOUVI, profession : Salarié, demeurant à LOGOTE et domicilié à ROUTE DE LANKOUVI NON LOIN DU COMPLEXE SCOLAIRE SAINT ANDRE (C2SA), majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ANAGLAN AGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300227-GL déposée le 24/03/2023, M. BRUCE Kuajovi Koffigan, profession : Personnel du culte, demeurant à DJIDJOLE et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 95ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Logogome Zome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 2125A, au Sud par le lot n° 2128, à l'Est par le lot n° 2126 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300228-GL déposée le 24/03/2023, Mme APREKOU Aba Mawuli, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Gblinkomégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot n° 21B et au Sud par le lot n° 23..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300229-GL déposée le 24/03/2023, Mme BELEYI MAZALO, profession : Secrétaires, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MOUZOUH Angèle et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300230-GL déposée le 24/03/2023, M. SEDZRO KOAMI, profession : Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 73ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALENYO Komlan et au Sud par la route SANGUERA SANYRAME AMEDENTA de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300231-GL déposée le 24/03/2023, M. APENYUIAGBA K. Nyuime Semeno, profession: Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SEGBE AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SODEDJI Afatouma et à l'Ouest par une rue de 16m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300232-GL déposée le 24/03/2023, M. DJIKOUNOU Kokou, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 04ca situé à LOME, connu sous le nom de Wlolibokopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AMEWOTO et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300233-GL déposée le 24/03/2023, M. AMEGNONA YAO WANDENE, profession : Techniciens en électronique et télécommunications, demeurant à AGOE et domicilié à MADJIKPETO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipeto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300076-GL déposée le 10/03/2023, M. P'KLA PALAKASSI profession : Médecin, demeurant à et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Deme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la Collectivité AHIAKLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300127-GL déposée le 16/03/2023, M. ANYAGE KOKU MENSAH profession : Assistant médical, demeurant à et domicilié à BE PA DE SOUZA A COTE DE L'ONG FORADEV, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à Bè-Est, connu sous le nom de Attiéguou Koklovi Kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGODZRO, à l'Ouest par la propriété AGODZRO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300112-GL déposée le 15/03/2023, M. AVOSSE YAO profession : Enseignant, demeurant à et domicilié à TOTSIVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Avoème, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MASSEME Dandemon et KOUSSOUGBO Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300136-GL déposée le 17/03/2023, M. AFIDEGNON Kossiprofession : Déclarant en douanes, demeurant à et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue de 10m, à l'Est par une rue de 20m, à l'Ouest par le lot n° 80A et au Sud par le lot n° 82..

Il déclare que ledit immeuble appartient à AFIDEGNON Kossi, TOFFODJIAFI JUDITH, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300067-GL déposée le 09/03/2023, M. AMUZU Ekoue Koudjoprofession : retraité, demeurant à et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 09ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Agbata Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKOJETE, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300117-GL déposée le 15/03/2023, Mme KPONTON AYABA profession : Revendeuse, demeurant à AGOE KOFFI PANOU et domiciliée à AGOE KITIDJAN Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 41ca situé à Agoè-Nyivé, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12 m, au Sud par le lot N° 156, à l'Est par le lot N° 155 A et à l'Ouest par le lot N° 155 C..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300075-GL déposée le 10/03/2023, Mme ATCHA-DEDJI HAIRAATOU profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à et domiciliée à ADIDOADIN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Adougba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par le lot n° 1273A, à l'Est par le lot n° 1275 et au Sud par le lot n° 1274..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300073-GL déposée le 10/03/2023, M. SIKA KOSSIVI profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à VERS EGLISE CATHOLIQUE MARIE THEOTOCOS AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dagbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGODO et au Sud par une rue existante de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300102-GL déposée le 14/03/2023, M. TCHIKOU SEYRAM KOKOU profession : Mécanicien, demeurant à et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AVOUSSOU et au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres...

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300105-GL déposée le 14/03/2023, Mme SOWU Abla épouse NOGLO profession : Commerçant, demeurant à et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AVEDJI, connu sous le nom de Téléssou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 2879 B et à l'Est et au Sud par une rue de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300079-GL déposée le 10/03/2023, Mme AKOUSSAH AMA AKPEDJE profession : retraitée, demeurant à et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété APEVIENYKU Komlan, à l'Est, au Nord-Est et au Sud-Est par la collectivité TSATSA et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300093-GL déposée le 13/03/2023, M. TADSARD WASSE profession : Directeur d'hôtel, demeurant à et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par propriété GAYISSAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300100-GL déposée le 14/03/2023, M. ADANBOUNOU AKOETE profession : Maire, demeurant à et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zomsimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300108-GL déposée le 14/03/2023, M. MALLY KODZO REMY profession : Salarié, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à MAISON MALLY RUE EN FACE DE LA STATION D'ESSENCE SANOL, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Avedji Wessomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 280B, au Sud par le lot n° 281 et à l'Ouest par une rue non dénommée..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300086-GL déposée le 13/03/2023, M. KPONNOU Kokou profession : pasteur, demeurant à et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m, de 20 m et de 14 m et au Sud par la collectivité FIADEVI..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300078-GL déposée le 10/03/2023, M. AMOUZOU Mawuko profession : Ingénieur en informatique, demeurant à et domicilié à AGODEKE VERS CEG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Agodeke, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par route Baguida Kpogan de 30 m, à l'Est et au Sud par la propriété LOGOSSOU Adokou et à l'Ouest par rue existante de 16 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300072-GL déposée le 10/03/2023, Mme MESSAN M. ADJO KAYIGAN profession : Economistes, demeurant à et domiciliée à AGOE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 12 m et au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 727 bis B et 726 bis..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300126-GL déposée le 16/03/2023, Mme KOEVI AFI profession : Aides de ménage, demeurant à VAKPOSSITO et domicilié à VAKPOSSITO LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité ALLEMANDE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 28ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALEDI D. Kokou, au Sud par une rue de 12m et à l'Est par la propriété KAGLA Kélédomé..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300088-GL déposée le 13/03/2023, M. OLYMPIO Mekaéli Koffi profession : Caméraman, demeurant à et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE TOKOIN WUITI, TOKOIN WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 20ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par les héritiers APALOO AFOLA..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300089-GL déposée le 13/03/2023, Mme GENTILEZZAABLAVI SONIA profession : Commerçante, demeurant à et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 20ca situé à KELEGOU, connu sous le nom de Assivimé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1315, 1313 et 1326 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300065-GL déposée le 09/03/2023, M. FOLIKOUE ADADE KOKOUI profession : Retraité, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 62ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dingble, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 619 et n° 622, au Sud par une rue de 14m, à l'Ouest par le lot n° 617 et à l'Est par le lot n° 624.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300084-GL déposée le 13/03/2023, M. ATTIGNON KOMLA NYAWOUAME profession : Plombiers et tuyauteurs, demeurant à et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 41ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété FIOGBO Logossou, à l'Ouest par une rue existante de 28m et au Sud par la propriété AWAGA Ayao..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300123-GL déposée le 16/03/2023, Mme NANEH AYAWA profession : revendeuse, demeurant à et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Amadote, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété EDOH J. Martin et au Nord par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300150-GL déposée le 17/03/2023, Mme ADJARE TCHILALO profession : Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant à et domiciliée à SEKLEKPOTA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBASSA Komlan Alegba et au Sud par une rue existante de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300080-GL déposée le 10/03/2023, M. AYENA KOSSIVI profession : Fonctionnaire, demeurant à et domicilié à LOGOGOGO VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO-SAGBADO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANTSAWO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300094-GL déposée le 13/03/2023, M. KARA-PEKETI KOFFI profession : Médecins, demeurant à et domicilié à AGOE-MINAMADOU/ DERRIERE ECOLE ESA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè-Nyivé Nord de la Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 46 et n° 47, à l'Ouest par le lot n° 48, à l'Est par le lot n° 50 et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300096-GL déposée le 13/03/2023, M. KARA-PEKETI KOFFI profession : Médecins, demeurant à et domicilié à AGOE-MINAMADOU/ DERRIERE ECOLE ESA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIABLE, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300137-GL déposée le 17/03/2023, M. AGBIGBI YAWO profession : Médecins, demeurant à et domicilié à DOUMASESSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 487, au Sud par une ruelle de 4m, à l'Est par le lot n° 490 et à l'Ouest par une rue de 16m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300090-GL déposée le 13/03/2023, M. BASSOUM ESSODONAM profession : Médecins, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 82ca situé à LOME AFLAO, connu sous le nom de Ségbé Zanvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HABIA, à l'Est par la collectivité AGBAVON et au Sud par une rue de 16 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300092-GL déposée le 13/03/2023, M. AFODAGNI GUY BEN JUNIOR profession : Revendeur, demeurant à et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATILA et au Nord par une rue de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300120-GL déposée le 15/03/2023, Mme HOR-AFEMENUSUI A FAFALI KEKELI profession: Directrice de société, demeurant à et domiciliée à BE HEDJE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 99ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par les lots n° 412 et 413, à l'Est par le lot n° 419 et à l'Ouest par le lot n° 416.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300074-GL déposée le 10/03/2023, Mme SEGBENA AKOFA EPSE NKWATCHO NANTCHO profession : ménagère, demeurant à et domiciliée à MAISON EN FACE DE EPP DAVIE TIKPO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 85ca situé à LOME AFLAO SEGBE, connu sous le nom de Segbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et à l'Est et Ouest par la propriété AGO Sowadan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300066-GL déposée le 09/03/2023, M. APETI KOMLAN ZANTOU profession : Médecins, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété VIGLO et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBEYIBOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300081-GL déposée le 10/03/2023, M. KOUTREMON KOKOUI profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 42ca situé à SANGUERE, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la Route Nationale Lomé- Kpalimé N° 5 de 70 m, à l'Est par l'intersection de la Route Nationale N° 5 de 70 m et l'emprise de la ligne de la moyenne tension de 32 m, au Sud par l'emprise de la ligne de la moyenne tension de 32 m et à l'Ouest par la propriété KPONSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300068-GL déposée le 09/03/2023, M. HANKPADA KOSSI ATSOU profession : Enseignant, demeurant à et domicilié à MARITIME GOLFE5 AFLAO-GAKLI AGBALAPEDOGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 34ca situé à AGOE AHONKPOE, connu sous le nom de Ahonkpoè Zogbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété EZE Kossi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300104-GL déposée le 14/03/2023, Mme LAWSON-BODY LATRE MAWUENA D EPSE ABOSSÉ profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à et domiciliée à DJIDJOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 42ca situé à AGBODRAFO GBODJOME, connu sous le nom de Apoungle, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEPENOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300085-GL déposée le 13/03/2023, Mme BROOHM ADEVI SENAM MIREILLE profession : Commerçante, demeurant à et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ETTUH KOFFI TOMEKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300082-GL déposée le 10/03/2023, M. AMETEPE Yaovi Afandiga G profession : Pilotes d'avions et assimilés, demeurant à et domicilié à AFLAO-SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 02ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par la propriété ANAKPO et à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300077-GL déposée le 10/03/2023, M. DOH KOMI ISIDORE profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMEVOR AGOSSO ATOHOUN DAGLOHOUN et au Sud par une rue non dénommée de 18m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300071-GL déposée le 10/03/2023, M. KASSENE IROUKOR profession : Médecin, demeurant à ELAVAGNON EST-MONO et domicilié à NON LOIN DE L'USP DEMAPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 54ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOSSOU Kossi et SOSSOU Sodjedo, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300103-GL déposée le 14/03/2023, Mme ATIKPO SIVOME profession : Commerçant, demeurant à et domiciliée à WONYOME VERS L'EPP, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé Kpétonou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SOSSOU et à l'Ouest et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300098-GL déposée le 14/03/2023, M. GNANSA PIHENAWE profession : Autres professions : paramédicales, demeurant à et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 19ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Senyawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Sud et à l'Ouest par la collectivité BOSSOU, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et au Nord par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300099-GL déposée le 14/03/2023, Mme BRIKANA MAROABA SIMONE EPSE GNANSA profession : Secrétaires, demeurant à et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAYISSAN et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZATE Kodjo..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300083-GL déposée le 10/03/2023, M. ASSAGBA Kokou Jules profession : Comptable, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Kélégougan Zogbédjji, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et au Sud par la collectivité ANTHONY, à l'Est par une rue non dénommée de 28m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ASSAGBA Kokou Jules, SEDINA Ablan Esynyon, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300139-GL déposée le 17/03/2023, M. FOLLY KOUEVI profession : Chef d'entreprise, demeurant à et domicilié à AFLAO SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à AFLAO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GADEKA Kodjo Tata et ADONSOU Kodjovi et à l'Est par une rue existante de 20 m..

Il déclare que ledit immeuble appartient à FOLLY KOUEVI, FOLLY M M GREGOIRE, FOLLY AYELE ELVIRE, FOLLY TEKO, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300110-GL déposée le 14/03/2023, M. MATEY KOMLAN profession : Ingénieurs électriciens, demeurant à et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 01ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Avédji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 222, 223 et 224, au Nord-Ouest par le lot n° 225B, au Sud et au Sud-Ouest par le lot 228B et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300107-GL déposée le 14/03/2023, M. DOSSAKOKOU LEDJI profession : Techniciens comptables, demeurant à et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adetakome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 2054 A, au Sud par le lot n° 2056, à l'Ouest par le lot n° 2053 et à l'Est par une rue de 16m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300114-GL déposée le 15/03/2023, M. PUPLAMPU Tevi Buernos profession : Commerçant, demeurant à et domicilié à AGOE MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Akplomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODAN Eteh Séenam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300130-GL déposée le 17/03/2023, Mme ALIDJISSO GNININVI DOVI AMEYOVI profession : ménagère, demeurant à et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AKATO AVOEME, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOYI Légba et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300069-GL déposée le 10/03/2023, M. GABLI KOKOTCHA profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à SEGBE DEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 50ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Deme Klegome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KATE et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300070-GL déposée le 10/03/2023, Mme AGBANDA MASSAN profession : Etudiants, demeurant à et domiciliée à ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Démé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par la propriété KOUNI et au Sud et à l'Ouest par la propriété HADETA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300106-GL déposée le 14/03/2023, M. DOSSA KOFFI ELEMWUSS profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à LANKOUVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Adetakome, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 2052, 2054 B et 2053 et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300111-GL déposée le 14/03/2023, M. DAOUDA BOUBACAR profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à AGOE ZONGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AHLO- AVLA et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 20 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300128-GL déposée le 16/03/2023, M. LAWSON-SOMADJE AKOJETE profession : Directeur d'entreprise, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Guévémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300124-GL déposée le 16/03/2023, Mme LAWSON Nadouvi profession : Personnel d'entretien des immeubles, demeurant à et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 01ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Avédji-Wataklassoukopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots n° 885, 886 et 887, à l'Ouest par le lot n° 889, au Sud par les lots n° 891 et 892 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300091-GL déposée le 13/03/2023, M. FIASSE Koffi profession : Directeur de société, demeurant à DABADA CONDJI et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 90ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 3A et au Sud par le lot n° 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300119-GL déposée le 15/03/2023, Mme AGBEKO AFI EPSE KPADE profession : Secrétaires, demeurant à et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300121-GL déposée le 15/03/2023, Mme ADJIDA ADJOA KEDJAGNI profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domiciliée à LOGOTE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 05ca situé à SAGBADO LOGOTE, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DABLA Aziakou et au Sud par la Route Ségbé Logoté Sagbado-Adidogomé.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300125-GL déposée le 16/03/2023, M. GBADOE Tita Follivi T profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à et domicilié à APEDOME GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à GBODJOME DAGUE, connu sous le nom de Apédomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné à l'Est par la propriété GOSSOU Povi Cathérine, au Nord et à l'Ouest par la collectivité TOMETY et au Sud par une rue de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300097-GL déposée le 13/03/2023, M. ATAYI MATE profession : Ingénieurs civils, demeurant à et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 32ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Adjéjan Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par le lot n° 116, à l'Est par le lot n° 113, à l'Ouest par le lot n° 117 et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300095-GL déposée le 13/03/2023, M. OKE KOMLAN JONAS profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de Sanguera, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et au Sud, l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOGLO..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300144-GL déposée le 17/03/2023, Mme LAWSON ANOKO EYRAM profession : Commerçant, demeurant à LOME et domiciliée à ADAMAVO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE-VAKPO, connu sous le nom de Assigomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOUMASSODO et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300129-GL déposée le 16/03/2023, Mme AGBEDOR ELIKPLIM ADJO profession : Commerçant, demeurant à et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité HOMAWO et à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300087-GL déposée le 13/03/2023, M. SENAH Koffi Hounhouenou profession : Avocats, demeurant à France et domicilié à France de passage régulier à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KUETEVU et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300115-GL déposée le 15/03/2023, Mme ISSA-TOURE HADIYATOU EPSE KATAKPAOU TOURE profession : éducatrice spécialisée, demeurant à et domiciliée à AGOE LEO 2000, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1810, 1813 et 1814 et à l'Ouest par une rue existante de 28 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300143-GL déposée le 17/03/2023, M. ALOZOUKOU KOKOUI profession : Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 70ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Groupe D, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 1 C et 1 D, au Sud par les lots N° 1 A et 1 D et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300133-GL déposée le 17/03/2023, Mme ANKRAH Mawussey Adouko profession : Ménagère, demeurant à et domiciliée à AWATAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété ALAGLO Kossi Sewona, à l'Est par la collectivité AGBOKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300135-GL déposée le 17/03/2023, M. SABI AMADOU profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'IMMEUBLE LIMOUSINE, AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Est par le lot N° 318 B, au Sud par une rue de 16 m et à l'Ouest par les lots N° 318 B et 317 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300146-GL déposée le 17/03/2023, M. JIBIDAR Anani Yawovi profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NOLIVI LOZA AGUDU et au Sud par une rue en projet de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300134-GL déposée le 17/03/2023, M. SABI AMADOU profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'IMMEUBLE LIMOUSINE, AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè-Nyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 1321, à l'Est par le lot n° 1313B, à l'Ouest par le lot n° 1311 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300101-GL déposée le 14/03/2023, M. GBEKOU KOFFI KOUTCHETAN profession : retraité, demeurant à HEDZRAWOWE et domicilié à BD DU HAHON NON LOIN DE L'ECOLE REVEIL D'OR 20767, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de Hedjranawoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 17, à l'Est par le lot n° 15, à l'Ouest par une rue de 14m et au Sud par une rue de 28m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300140-GL déposée le 17/03/2023, Mme BAYOR Zouéraprofession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 70ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Haoussa Zongo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HADJOPOULOS et au Sud par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300118-GL déposée le 15/03/2023, Mme KABOUA MEDJEOGANI profession : Aides-soignants, demeurant LOME à et domiciliée à AGOE DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à AGOENYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de Apényigbui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 50 et 51 et à l'Est et au Sud par respectivement des rues non dénommées de 14 m et de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300109-GL déposée le 14/03/2023, M. BROOHM Djahlin profession : retraité, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpota, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers BROOHM, au Nord par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300141-GL déposée le 17/03/2023, Mme BAYOR Zouéraprofession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ZONGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 91ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Cacaveli, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 229, à l'Ouest par le lot n° 227, au Sud par une voie de 50m et à l'Est par une rue de 16m..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300145-GL déposée le 17/03/2023, Mme SABI ESSO-S ISABELLE profession : Etudiants, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ATIDOKPO-AZIAHONOU Togoh.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300113-GL déposée le 15/03/2023, Mme KOUGNIGAN REINE MARIMAR T profession : Agent des impôts, demeurant à et domiciliée à ADIDOGOME YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m et à l'Est; à l'Ouest et au Sud par la propriété KODO Alowodouna.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300131-GL déposée le 17/03/2023, M. AMAVI KOSI JOSEPH profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiéme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANBLE Degaule et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300148-GL déposée le 17/03/2023, M. AMEDIN Kossi K. Dodzi A. profession : Déclarant en douanes, demeurant à ADANHOUSO et domicilié à ANEHO-ADANHOUSO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 67a 77ca situé à AKLAKOU ATOETA, connu sous le nom de Démédéros Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs2 et borné au Nord par la propriété DANLEME, à l'Est par la propriété KINI Ayayi Enoulagnon, à l'Ouest par la propriété AMEDIN Kossi Kossivi Dodzi Amématchron et au Sud par la propriété DOEVI Doélé..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300149-GL déposée le 17/03/2023, M. AMEDIN Kossi K. Dodzi A. profession : Déclarant en douanes, demeurant à ADANHOUSO et domicilié à ANEHO-ADANHOUSO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 96ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Koutsigbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par un passage de 06 m, à l'Est par une rue de 16 m, au Sud par le lot N° 238 et à l'Ouest par la Route Aného- Tabligbo de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300138-GL déposée le 17/03/2023, Mme AGNEGUE Essy S. Graciaprofession : Médecins, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE ASSIYEYE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 88ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FIADEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300147-GL déposée le 17/03/2023, M. AMEGNAGLO Yaoviprofession : Directeur de société, demeurant à ALLEMAGNE et domicilié à ALLEMAGNE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Attiegou, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPONTON KOKOU Gloria, à l'Est par une rue existante de 14m et au Sud par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300116-GL déposée le 15/03/2023, M. AZIAVI KOMI AGBESSI profession : sans emploi, demeurant à DAVIE et domicilié à DAVIEMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GATOR Innocent Kadangali et à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 14m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300142-GL déposée le 17/03/2023, Mme ALAYI N'Naa épouse ARGAUT profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME II, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODJRAKOU Komlan et A. A. Kodjotsè et au Sud par une rue existante de 12m..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300151-GL déposée le 17/03/2023, M. AKPOVI Kokou profession : Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADZRAKOU Fada et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300122-GL déposée le 15/03/2023, M. PALANGA BANI profession : Ingénieurs agronomes et assimilés, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 22ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 12m et à l'Est et au Sud par la Collectivité AHOCOUCO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230300132-GL déposée le 17/03/2023, M. OURO-DJIKPA ZIRKANINE profession : Biologistes, botanistes, zoologistes et assimilés, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 19ca situé à AGOENYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot 452A, au Sud par le lot 453 et à l'Ouest par le lot 452C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière  
Essoham K.LABARI